

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Navigateurs

Modification des services éducatifs dispensés par l'École Clair-Soleil et par l'École de l'Envol

Avis public est par la présente donné que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 février 2024, une résolution relative à son intention de modifier les services éducatifs dispensés par l'École Clair-Soleil et par l'École de l'Envol, et ce, à compter de l'année scolaire 2024-2025.

Lors de cette séance, le calendrier de consultation suivant a été adopté :

Séance publique d'information et de consultation

Une séance publique **d'information et de consultation** se tiendra le mercredi 3 avril 2024, à 18 h 30, au gymnase de l'École Clair-Soleil, située au 150, rue Plante, Lévis.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le mercredi 27 mars 2024, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le mercredi 27 mars 2024, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçus.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN www.cssdn.gouv.qc.ca à compter du 19 mars 2024.

Donné à Lévis, ce 19^e jour du mois de mars 2024.

Christian St-Gelais, secrétaire général